



## FICHE PROGRAMME FIFPL NOMENCLATURE GENERALE DES ACTES PROFESSIONNELS

---

➤ **PUBLIC :**

Infirmier(e) Diplômée d'Etat exerçant en libéral

➤ **INTERVENANT :**

Infirmière formatrice exerçant en libéral ayant une bonne maîtrise des outils conventionnels et une expertise dans le domaine de la formation adulte

➤ **DUREE :**

Formation présentielle de 2 jours (soit 14 heures de formation)

➤ **RESUME :**

La nomenclature est l'objet de multiples interprétations qui peuvent être lourdes de conséquences en matière de facturation c'est pourquoi l'infirmier(e) libérale doit connaître ses droits et obligations dans le cadre conventionnel, et s'engage à respecter les tarifs conventionnels et la NGAP pour la facturation des soins qu'il dispensera dans le cadre de cette convention.

Depuis le 29 mars 2019, la signature de l'avenant 6 à la convention apporte de nouvelles cotations et de nouvelles règles

Mais dans la pratique quotidienne, cette application de la nomenclature est un exercice complexe et demande des connaissances spécifiques.

Cette formation de deux jours, réalisée par un infirmier formateur apportera des données théoriques et pratiques indispensables pour optimiser l'application de la NGAP en respectant les règles conventionnelles.

## ➤ OBJECTIFS

A l'issue de cette formation les participants auront la capacité de :

1. Comprendre les origines de la NGAP
2. Appliquer les cotations contenues dans la NGAP en fonction des soins prescrits et des règles de facturation (déplacements, dimanche, nuit, cumul des actes, séances de soins, MAU, MCI et MIE)
3. Être autonome dans sa facturation même dans les cas complexes (patients diabétiques, perfusions article 5 Ter ...)
4. Maitriser les nouveautés 2019/2020 de l'avenant 6
  - Nouvelles cotations
  - Nouvelles dérogations ou règles
  - Modification de cotations existantes
5. Evaluer l'impact d'une application erronée de la NGAP (indus, pénalités, impact sur l'économie de la santé)
6. Analyser sa pratique en termes de cotation et de facturation

## ➤ MÉTHODES ET OUTILSPÉDAGOGIQUES

### METHODES

Identification des besoins de formation, et de la progression au niveau des connaissances acquises au moyen de pré et post test

Explications « claires », progression, bons exemples

Résolution de problèmes

Mise en situation, en action

Pédagogie ludique : jeux de rôle, quizz, photos

Analyse de pratique, de situations. Etudes de cas clinique

Utilisation de l'erreur

Utilisation des situations problèmes

Travaux en groupe, développant les interactions dans le groupe et avec le formateur.

Ecoute active et réponses adaptées aux interrogations

Analyse de pratique en groupe

Adaptation en fonction des connaissances du groupe, des besoins et des attentes

### OUTILS

- Tableau récapitulatif de toutes séances de perfusions, de forfaits BSI et « arbre décisionnel »
- Exercices pratiques élaborés par Enzym formation
- Exercices basés sur les prescriptions des patients des stagiaires
- Exercices ludiques et mises en situation proposés en fin de session

## ➤ Programme de formation

### JOUR 1

#### 9h00-9h45:

- Accueil des apprenants et présentation

#### 9h45-13h00

#### Description

##### HISTORIQUE DE LA NGAP

- Evolution de la profession d'infirmière libérale
- Historique de l'exercice conventionnel et des 6 avenants

##### 1- NGAP : LES GENERALITES

- Analyse des articles :
- Analyse du tableau récapitulatif des tarifs de remboursement
- Focus sur les actes ne figurant pas dans la nomenclature

#### 14h00 -17h30

##### 2- NGAP : LE TITRE XVI (version du 1<sup>er</sup> octobre 2014)

- Les soins de pratique courante

- Chapitre I : articles 1 à 13

Article 1<sup>er</sup> : Prélèvements et injections

Focus sur la cotation des prises de sang à taux plein

Article 2 : Pansements courants

Explications des nouveautés de cotation pour les pansements simples dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020 (Stomies, trachéotomies, abdominoplastie, chirurgie mammaire, stripping ...)

Article 3 : Pansements lourds et complexes

Nouveautés au 1<sup>er</sup> janvier 2020 (AMI11 de bilan initial de plaies, modification de cotation pour les pansements nécessitant une compression, analgésie topique, élargissement de l'AMI4 à certaines brûlures)

Article 4 : Pose de sonde et alimentation

Article 5 : Soins portant sur l'appareil respiratoire

Article 6 : Soins portant sur l'appareil génito-urinaire

Article 7 : Soins portant sur l'appareil digestif

Article 8 : Test et soins portant sur l'enveloppe cutanée

Article 9 : Explication de sa suppression par décision de l'UNCAM au 21/07/2014

Article 10 : Surveillance et observation d'un patient à domicile

Focus sur les changements du 1<sup>er</sup> décembre 2019

Article 11 : Soins de dépendance ;

#### DSI

- Règles générales
- Dérogations à l'application de l'article 11B des Dispositions Générales
- Notion de temps, diagnostics infirmiers
- Distinction entre les séances de soins infirmiers, le programme d'aide personnalisée et la surveillance hebdomadaire

Article 12 : Soins infirmiers à domicile pour un patient en situation de dépendance temporaire ou permanente

**Un temps plus long sera consacré à cet article avec des exercices adaptés**

**BSI**

- Explications
- Focus sur les 3 forfaits de lourdeur de prise en charge
- Dérogations à l'application de l'article 11B des Dispositions Générales

A partir du 1<sup>er</sup> mai cumul des injections (sc, im, idr insulines) et dextros en application de l'article IIB

- Explications et exercices sur les nouvelles lettres clé (BSA, BSB, BSC, IFI, AMX)

Article 13 – Garde à domicile

- > explications et exemples pour chacun des articles

- Exercices d'applications

- **Les soins spécialisés**

- Chapitre II : Article 1 à 6

Article 1er : Soins d'entretien des cathéters

Article 2 : Injections et prélèvements

Article 3 : Perfusions

- Détails et explications de tous les forfaits avec quelques exemples
- Dérogation à l'article 11B des dispositions générales, exemples

Article 4 : Actes du traitement à domicile d'un patient immunodéprimé ou cancéreux

Article 5 : Traitement des patients atteints de mucoviscidose

Article 5Bis : Patients diabétiques Détails des 4 points de cet article (et du cumul par dérogation à l'article 11B mais uniquement entre eux)

Article 5 Ter : Prise en charge spécialisée

- Explications et obligations pour la facturation de cette nouvelle cotation

Article 6 : Soins portant sur l'appareil digestif et urinaire

- > explications et exemples pour chacun des articles

- Exercices d'applications

<b>3- Les règles de cumul des actes</b>
---

<b>JOUR 2</b>
---------------

- Accueil des apprenants

**9h00-9h30**

- Synthèse sur les apports théoriques réalisés la veille
- Réponse aux éventuelles questions

## **9h30-13h**

### 1 - Cas concret : soins de pratique courante

- Exercices
- Correction

### 2 - Cas concrets en soins spécialisés

- Exercices

## **14h00-16h00**

- Correction
- APP

## **16h00-17h30**

### **BILAN DE FIN DE FORMATION**